

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021 à 13H**Date de la convocation :** 12 mars 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 mars 2021 A 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Caroline GUELON, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Georges LOPEZ, Patrice BION.

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Philippe CAYRE, Éric CABROLIER, Daniel BERTHUCAT, Didier CORNET, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Sylvain HERMAN, Serge THEALLIER, Daniel BALISONI.

Membres ayant donné procuration :

Chantal CHASSANG à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

20

Membres du Bureau représentés :

4

Total votants :

24

**OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT-
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) DE THIERS 2018-2023
DEMANDE DE CONTRIBUTION**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice- Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n° 063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de contribution d'un propriétaire occupant pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ce dossier est établi sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Aida FRITIH	PO	13 rue Alexandre Dumas	6 600,00 €	précarité énergétique	1 500,00 €
TOTAL			6 600,00 €	/	500,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions au propriétaire concerné telle que décrite ci-dessus pour un montant de **500,00 €**,
- **Autorise** le versement de la contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 20

Membres représentés : 4

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

